





Epernay, le 04 août 2025

### **CONVOCATION OFFICIELLE**

### **OBLIGATOIRE ET REGLEMENTAIRE**

Prospection obligatoire 2025 - Vallées en Champagne

Participant : BIJOT PERE ET FILS SCEA Scea BIJOT Père et Fils 6 rue de la Champagne 51230 MARIGNY

Date : 20 août 2025 à 08h00, Place de l'église de la chapelle Monthodon

# Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'application de l'arrêté préfectoral du 24 mai 2025, en tant qu'exploitant de parcelle(s) viticole(s), vous êtes tenus de participer, personnellement ou par l'intermédiaire d'un représentant de votre choix, aux opérations de surveillance collectives obligatoires. Votre implication dans le dispositif de surveillance « flavescence dorée » mis en place par le Comité Champagne et le Syndicat Général des Vignerons, sous le contrôle de la DRAAF Hauts-de-France, est **obligatoire et réglementaire**. Vous devez y participer ou vous y faire représenter.

La prospection exhaustive de la Zone de Surveillance Obligatoire (ZSO) est programmée le 20 août 2025, à 08h00. Votre participation doit être dimensionnée à la surface de votre exploitation inclue dans la ZSO comme mentionné dans le tableau ci-dessus, soit 1 personne par tranche de 1 ha 50.

L'émargement de feuilles de présence est obligatoire et permettra de s'assurer de votre participation. A ce titre, et pour fiabiliser cette étape, le QrCode ci-dessous vous sera demandé ou, à défaut, le nom officiel de votre structure. De ce fait, vous devez venir impérativement avec votre convocation ou la confier à la personne vous représentant. L'émargement se fera uniquement à la fin du chantier de prospection. Il n'y aura aucun émargement différé après clôture du chantier de prospection.



QrCode à présenter en fin de chantier de prospection

Il est primordial de tous se mobiliser contre la flavescence dorée, maladie épidémique qui menace la pérennité du vignoble.

A noter que la date et/ou l'horaire de rendez-vous de la demi-journée de surveillance obligatoire pourraient être modifiés selon la période de vendange et/ou le seuil de vigilance pour canicule émis par Météo France. Ces changements vous seront communiqués par email et figureront sur le site extranet du Comité Champagne. Merci de rester attentif à l'approche de cette demi-journée de prospection. Dans tous les cas, prévoyez de vous équiper en chapeau/casquette, protection solaire et eau.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Sébastien DEBUISSON
Directeur Qualité et développement
Durable
Comité Champagne

Sabrine CADEAU

Cheffe de pôle santé et circulation des
végétaux

SRAL | DRAAF Hauts-de-France

David GAUDINAT Membre du bureau du SGV en charge des sujets techniques

## Contacts:

Comité Champagne : Pascale PIENNE (<u>pascale.pienne@champagne.fr</u>), Alexandra BONOMELLI (<u>alexandra.bonomelli@champagne.fr</u>)

Service ODG: Anaëlle COMESTAZ (<a href="mailto:acomesta@sgv-champagne.fr">acomesta@sgv-champagne.fr</a>), Noémie PAINEAU (<a href="mailto:npaineau@sgv-champagne.fr">npaineau@sgv-champagne.fr</a>)
DRAAF SRAL Hauts-de-France: Bénédicte CHARON (<a href="mailto:benedicte.charon@agriculture.gouv.fr">benedicte.charon@agriculture.gouv.fr</a>)

## Pour Informations:

Pour en savoir plus sur la flavescence dorée, un module de formation en ligne est <u>disponible</u> sur le site des Chambres d'agriculture du vignoble champenois.

Retrouver les dates et lieux de rendez-vous sur l'extranet du Comité Champagne (<a href="https://extranet.comitechampagne.fr/">https://extranet.comitechampagne.fr/</a>) ou sur le portail "Projets collectifs" (<a href="https://pcollab.comitechampagne.fr/">https://pcollab.comitechampagne.fr/</a>)